Compte rendu de l'AG du 29 septembre 2018

Clubs Présents :

- Andrézieux (FAC)
- Châteauneuf (Diane)
- Izieux
- Montbrison (CMTA)
- Pellussin
- Roanne (ACR)
- St-Chamond
- Saint-Étienne (1Case)
- Terrenoire (ASJAT)
- Unieux (UTA)
- Villerest

représentant 48 voix.

Les Membres du Bureau présents :

- **Chalancon Maud** secrétaire ;
- **Guelfo Philippe** ;
- **Rouet Patrick** président ;
- **Sinardet Julien** trésorier.

Rappel de l'ODJ :

- Manifestations saison 2017-2018
- Investissements des clubs
- AG CDOS
- Modification règlement intérieur
- Trésorerie
- Point sportif
- Divers

Désignations des scrutateurs : **Christophe Verrot** (UTA) & **Michel Erhart** (Diane)

Début de la séance à 14h20

Manifestations

Championnat inter-départemental :

Peu d'aide venue des clubs de la Haute-Loire.
Une nouvelle formule est prévue pour la nouvelle saison d'été. Il se déroulera en tir extérieur & aura lieu le 8 mai 2019.

Stage de printemps :

Le stage a été annulé faute de participants. Seulement 4 inscriptions !
Malgré son annulation, ce stage a induit des coûts pour la réservation du lieu.

La question de la motivation des archers pour de telles manifestations se pose. La proposition d'un stage plus court, sur un week-end par exemple, est faite.
Pour la prochaine proposition de stage, nous allons faire un sondage & proposer une préinscription.
Les archers sont de plus en plus des consommateurs & s'investissent de moins en moins dans la vie associative.

Stage Fita :
Le CD avait proposé d'organiser un stage Fita. Il n'a eu aucun retour des clubs.

Stage 3D, campagne :
Lors du stage du 23 juin, seuls 2 archers étaient présents.

Double mixte :
C'était une première édition. 8 équipes étaient engagées.
Ce trophée va être reconduit l'an prochain.

Raid Nature :
Il s'est déroulé à Violay.
Contrairement aux autres années, peu d'équipes ont réalisé l'épreuve de tir à l'arc. Il n'y a eu aucun attente pour les participants.
16 bénévoles, des différents clubs du Sud de la Loire, sont venus aider à l'organisation de cette journée. Trop nombreux par rapport aux nombres de participants à la course.
L'année dernière trop peu de bénévole
Cette année, trop. Difficile de faire juste avec un règlement qui change chaque année.

Investissement des clubs

L'ensemble des clubs présents ressentent un manque de motivation des licenciés. L'organisation de manifestation demande beaucoup d'énergie & d'investissement humain dans le club organisateur.
Le CD a dû mal à expliquer au CRRATA qu'il n'atteint pas les objectifs fixés en début de saison.

AG CDOS Loire du 23 mars

Réduction du budget de 23%.
70% est affecté aux zones prioritaires.
La subvention dépend de 3 critères : zone de montagne, population éloignée du sport & zone sensible. Il faut trouver d'autres moyens de subventions car peu de clubs entrent dans ces 3 critères.
L'ASJAT & la FAC sont en zone sensible. La Jeanne d'Arc d'Izieux en zone rurale.

Chaque club peu remplir individuellement une demande de subvention.

Modification règlement intérieur

- Article 3 : proposition concernant les ressources

0 contre, 0 abstention.

- Article 4 : versement des subventions

Le quota de point est revu afin que les clubs présents à l'AG est au moins 50% de la subvention.
30 points pour la présence à l'AG
10 points pour la présence aux réunions avec ordre du jour & organisation des manifestations
10 points pour l'aide aux manifestations, la participation, à l'installation...
1 contre (représentant 6 voix), 0 abstention

Le CD est prêt à aider les clubs organisant des concours qualificatifs.

Trésorerie

La trésorerie est positive depuis 3 ans. La trésorerie est bénéficiaire cette année.
L'achat de matériel & le remboursement partiel des heures d'un BE représentent un gros poste de dépense.

Le poste de recette est principalement dû à une subvention exceptionnelle, aux licences & au partenariat matériel.

Budget prévisionnel à l'équilibre : prévision d'achat d'un jeu de feux chronotir & de mousses.
0 contre, 0 abstention

Quitus : rapport vérificateur aux comptes **Manuel Telles**. Quitus voté.
0 contre, 0 abstention.

Renouvellement vérificateurs aux comptes pour 2018/19 : **Manu Telles** (ASJAT) & **Clément Batista** (FAC)
Renouvellement de **Paul Phillit** comme délégué à la FFTA.

Point sportif

Loïc Ribes : 18ème en équipe de France en Suède pour les championnats d'Europe
Paul Philiit : Plusieurs titres de champion de France sur la saison
Alexandre Antoine : Champion de France fédéral
Équipe garçon de Terrenoire : Championne de France en équipe DRE. L'équipe garçon monte en D2.

Divers

- Vérifier le mailing des dirigeants de club, apparemment certains clubs n'ont pas reçu le mail concernant le stage découverte parcours.
- Présence d'un représentant du CD aux AG des clubs.
- Prévoir à moyen terme, l'investissement dans des chevalets (pour organiser des concours & des stages)
- Changement au 1er septembre concernant l'arbitrage :
    - Au moins 1 arbitrage par spécificité
    - 1 arbitrage salle & extérieur au moins dans l'année (hors de son club)
    - Inscription de tous les arbitres & arbitres stagiaires dans Résult'arc
    - 1 départ arbitre correspond à 1 concours validé
    - La tenue des arbitres va changer de couleur (devient bleu)
    - Cette année 14 concours dans la Loire pour 10 arbitres
- Gestion des records des archers : en cours, les premiers résultats sur le site du CD42arc.
- Formation arbitre formateur mise en suspend : la formation coûte assez chère si elle est faite par le CD. Une charte d'engagement de plusieurs années pourrait être demandée pour compenser le coût de la formation.
- Modification du bureau :

Julien Sinardet reprend la commission sportive & la vice présidence.
Maud Chalancon reprend la trésorerie

Clôture de la séance à 17h30, suivit d'un pot.